



Universités & Territoires

n°108

10 janvier 2016

Sommaire

- **Page 3** : Programme du 3ème séminaire de l'AVUF et de ses partenaires sur le thème de la gouvernance locale et de l'innovation dans le logement étudiant.
- **Page 5** : Droit des étrangers : ce qui a changé ?
- **Page 6** : Le réseau Erasmus Student Network France lance une campagne de promotion de la mobilité internationale
- **Page 8** : 6ème édition du Tour de France Agir Ensemble
- **Page 10** : L'insertion encore et encore négligée
- **Page 11** : Un plan national pour repenser la vie étudiante face aux nouveaux défis
- **Page 12** : Un Kap's dans le 13ème à Paris.
- **Page 14** : Les nouvelles générations porteuses des capitales de demain.
- **Page 15** : Entretien avec Paul Gradvoht
- **Page 16** : Accès Savoirs, la boutique de sciences de l'Université Laval
- **Page 17** : Entretien avec Marco Antonio Rodrigues Dias.



Éditorial

Un an déjà...



Par Nicolas Delesque
Directeur de la publication

Il y a tout juste un an, après l'horreur des attentats contre Charlie Hebdo et contre l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, nous appelions dans ces colonnes à aller plus loin qu'un appel désincarné au vivre ensemble.

En janvier 2015, la France a connu des rassemblements populaires d'une ampleur jamais atteinte. Les citoyens de France ont montré qu'une large majorité d'entre eux adhère aux principes de notre société basée sur la laïcité, la tolérance et la solidarité, aux valeurs de notre république liberté, égalité, fraternité.

Nous rappelons, que notre rôle en tant qu'éducateurs, formateurs, intellectuels ou décideurs était d'aller plus loin que l'expression de la majorité, de travailler plus profondément que la recherche du plus petit dénominateur commun.

Car dans ces périodes de commémorations, l'unanimité n'a pas été toujours au rendez-vous.

Cette période a aussi montré que derrière les slogans généralistes – liberté d'expression ! non au racisme ! – leur incarnation concrète dans la vie de tous les jours n'est pas aussi simple.

Quels sont les outils, les ressources des professionnels pour expliquer, par exemple, à des enfants et adolescents que dans la même année, Eric Z soit

Parties prenantes

condamné pour ces propos sur les musulmans, alors que Marine L soit relaxé dans l'affaire dites des « prières de rue » ?

Quelle est la formation et la connaissance des professionnels pour lutter efficacement contre l'antisémitisme rampant véhiculé par des soi-disant défenseurs de la cause palestinienne ?

Oui en janvier 2015, malgré l'horreur, nous n'étions pas tous Charlie et certains pensaient que les victimes, toutes les victimes, « l'avait un peu cherché... ».

Nous redécouvrons peut être que le vivre ensemble ne se décrète pas, mais se construit un peu tous les jours, que derrière l'unanimité béat pouvait se cacher pour certains de nos concitoyens, la frustration de l'incompréhension où l'assignation à résidence de la parole non conforme.

Nous appelions à proposer à notre jeunesse, une conception de l'intégration à

la société plus dynamique que la simple acceptation de son prochain, pour aller vers une intégration basée sur la participation de chacun : agir ensemble plutôt que vivre ensemble.

Dès le mois de janvier, un certain nombre de mesures ont été annoncées par le gouvernement dont, pour ce qui nous intéresse, onze mesures « *Pour une grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la république* ».

Ces mesures allaient dans le bon sens, alliant à la fois des efforts pour le formations des professionnels, des soutiens aux initiatives des élèves et étudiants eux mêmes, en passant par la formalisation de pratiques républicaines parfois disparues.

Où en sommes nous ? Quelles sont les mesures mises en place, totalement ou partiellement ? Comment sont-elles perçues par les intéressés eux-mêmes ? ...

Sans volonté de procès d'intention, il

nous semble primordial pour notre société, à l'heure des commémorations et pour incarner concrètement les valeurs qu'il est si simple de convoquer, de montrer que notre république vit et agit, que notre école remplit son rôle dans la construction du vivre ensemble, dans la construction de notre société démocratique.

Alors en tant qu'éducateurs, acteurs de la formation, intellectuels ou décideurs, nous serons attentifs aux évaluations de ces mesures, aux bilans de ces actions et nous sommes prêts à y participer de toute notre énergie et à prendre notre part dans ce long combat pour l'incarnation de nos valeurs que devrait être l'éducation à la citoyenneté.

Les attentats de novembre n'ont pas invalidé cette démarche, ils nous ont douloureusement rappelé l'urgence de l'action. ■

Info +

www.education.gouv.fr

En bref...



■ L'enjeu du logement social étudiant sur la Métropole de Lyon», 15/01/2016

- **Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon.** En présence de Jean-Paul Bret, Président d'Est Métropole Habitat, Maire de Villeurbanne, Vice-président de la Métropole de Lyon délégué à l'Université, Cédric Van Styvendael, Directeur général d'Est Métropole Habitat, Michel Le Faou, Vice-président de la Métropole de Lyon délégué à l'Urbanisme, l'Habitat, le Cadre de Vie, le Logement et

la Politique de la Ville, Hélène Geoffroy, Députée-Maire de Vaulx-en-Velin, Vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'Énergie,...

Info +

communication@est-metropole-habitat.fr

■ **La 1ère conférence des stages étudiants** s'est déroulée à Montpellier Méditerranée Métropole le 19 juin dernier organisée par JURISUP et l'AVUF. Un point important de débat lors de cette conférence a été pris en compte, puisque les petites structures, start-up ou communes rurales par exemple, pourront continuer à accueillir plusieurs stagiaires - jusqu'à 3 simultanément - ce qui était essentiel pour certaines filières où les étudiants peinent à en trouver.

Info +

www.legifrance.gouv.fr

■ **Une 2ème conférence des stages étudiants** sera organisée en juin prochain à Paris, et portera essentiellement sur les questions de stage à l'international.

■ **Colloque national de l'AVUF.** L'association organisera son colloque national les jeudi 8 et vendredi 9 juin en Corse, sur le thème « *Mondialisation de l'enseignement supérieur et attractivité des villes universitaires* ».

Il s'agira de traiter des 2 questions suivantes :

- Est-ce que la « mondialisation de l'ESR » entraîne effectivement une mobilité croissante des étudiants et des chercheurs ?
- Comment les villes peuvent elles attirer, accueillir, et intégrer des étudiants ou chercheurs venus d'ailleurs pour faire en sorte que leur passage, transitoire ou durable, soit fructueux pour le territoire ?

Info +

www.avuf.net

**SEMINAIRES DU RESEAU DES COLLECTIVITES LOCALES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE****3ème Séminaire, sur le thème de la gouvernance locale et de l'innovation dans le logement étudiant****HABITAT ETUDIANT : QUELLE GOUVERNANCE POUR QUELS PROJETS?****Mercredi 3 février 2015, de 10h00 à 16h00**Assemblée Nationale – 6^{ème} Bureau - 126 Rue de l'Université, à ParisInscriptions en ligne sur <http://bit.ly/1QGhGLQ>

Les séminaires du réseau des collectivités pour l'enseignement supérieur et la recherche visent un public essentiellement composé de cadres dirigeants des collectivités locales en vue partager et capitaliser les pratiques et de formuler des préconisations pour les collectivités et leurs partenaires (établissements ESR, Conseils régionaux, Etat) dans le domaine des politiques de soutien à l'enseignement supérieur, la vie étudiante, la recherche et l'innovation.

Après un premier séminaire du réseau sur la thématique de l'innovation le 5 octobre 2014, une deuxième rencontre a abordé le 22 janvier 2015 la question de la place de l'université dans la ville et du patrimoine universitaire au sens très large.

Ce troisième séminaire consiste à recueillir des expériences de coopération entre les acteurs publics locaux autour du développement, de la rénovation, de l'intégration, et de l'animation du logement étudiant. Il s'agira d'identifier toutes les démarches stratégiques et leur traduction dans les documents programmatiques (PLU, PLH, SDU) et les solutions d'ingénierie technique et financière pour développer un habitat étudiant ouvert sur la cité ; et de faire émerger de nouvelles formes d'action concertée.

Avant-programme**10h30-10h45 – Ouverture du séminaire**

Une question commune aux collectivités locales et aux établissements d'ESR, avec un propos introductif de Nicolas PORTIER, délégué général de l'AdCF, et d'Alain WEBER, rapporteur de la note Terra Nova « faire du logement une stratégie universitaire ».

10h45-12h30 – La programmation, la production, la gestion, et la régulation du logement étudiant

Débats autour de 3 questions :

1. Quels enjeux pour le logement étudiant suivant le contexte du marché de l'habitat dans les collectivités? Quelle stratégie d'offre, de régulation, de production, de réhabilitation ?
2. Quels outils et leviers dans les politiques locales de l'habitat (PLH), la planification urbaine (PLU/SCOT) les projets urbains ? Quels freins éventuels ?
3. Quelles expériences de coopération entre acteurs publics, locaux pour la production, rénovation, intégration, animation du logement étudiant dans les agglomérations pour promouvoir de solutions innovantes et performantes?



- Claire DELPECH, responsable de l'habitat à l'AdCF sur le logement étudiant dans les PLH
- Agnès TRANCHANT, direction Habitat de la métropole du Grand Lyon
- Pierre RICHTER, directeur du CROUS d'Aix-Marseille
- Philippe NICOLET, président de l'Association Interprofessionnelle des résidences Etudiants et Services
- Juliette FURET, représentante de l'USH (Union Sociale pour l'Habitat) accompagnée de Joëlle CUISSET, directeur marketing et communication d'EFIDIS.

Animation par François Rio (AVUF) et David Constans-Martigny (France Urbaine)

12h30-14h00 – Déjeuner à la Questure de l'Assemblée

14h00-15h45 – L'intégration du logement étudiant dans la ville et ses usages.

Introduction par :

- Catherine VAUTRIN, députée-présidente de Reims Métropole (sous réserve)
- Guillaume HOUZEL, directeur du CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires)

Débat autour de 3 questions :

1. Quels enjeux d'habitat dans les modes de vie étudiants ? Quelles évolutions des modes de vie ? Quels enjeux d'accès au logement, de mobilité ? Comment construire la connaissance pour répondre aux besoins ?
2. Le logement étudiant peut-il être un terreau d'innovation pour l'habitat de demain ? quelles expériences innovantes à diffuser et avec quels leviers ?
3. Vers des campus habités ? Comment introduire davantage de mixité dans les campus ? La construction de logement est-elle une opportunité pour aller vers des éco-campus et une valorisation foncière ?

Echanges à partir de propos libres de :

- Louis-Laurent DUPONT, directeur d'étude de l'AGAM (Agence d'Urbanisme de la ville de l'Agglomération Marseillaise)
- Elise RENAUDIN, directrice déléguée de l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville)
- Francis MARCOIN, président d'Université d'Artois
- Fabienne CRESCI, directrice de l'Aménagement des campus à l'Université de Lyon
- Un directeur de l'habitat dans une Agglomération

Animation par Damien DENIZOT (AdCF) et François Rio (AVUF)

15h45- 16h - Conclusion par un Directeur ou chef de service ESRI

Il s'agit d'un séminaire d'échanges et de co-production entre cadres territoriaux (directeurs ou chefs de services Habitat, Aménagement, ESRI), agences d'urbanisme, opérateurs du logement étudiant (bailleurs sociaux offices ou ESH, bailleurs privés, CROUS) et dirigeants d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Nombre de participants limité à 50 personnes.

L'équipe du réseau des collectivités ESR.

«Droit des étrangers» ce qui a changé ?

Par Souhail El Bouami, ESN France – Comité Recherche et Education

Est définie comme « étrangère » une personne qui réside en France et qui ne possède pas de nationalité française. Dans un document publié en décembre 2014, le gouvernement souligne que 63 % des immigrants entrés en France en 2012 étaient au moins titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat, et qu'un étudiant de l'enseignement supérieur sur huit est aujourd'hui de nationalité étrangère.

Sous Nicolas Sarkozy, un « contrat d'accueil et d'intégration » d'une durée d'un an avait été instauré. Cette nouvelle loi a remplacé ce dispositif par un « parcours d'accueil et d'intégration » pouvant aller jusqu'à cinq ans. En effet, le renouvellement annuel des titres de séjour provisoires représente tout d'abord un coût non négligeable pour les intéressés et non-renouvellement du titre de séjour au bout d'un an était, à ses yeux, « une sanction disproportionnée ». Le ministère de l'intérieur veut donner au candidat au séjour le temps de prendre ses marques. Et crée donc une « incitation forte à l'intégration : la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle ». Bernard Cazeneuve veut ici « sécuriser » le parcours d'intégration des étrangers en situation régulière. En renforçant les conditions de formation linguistique et civique. Il promet de mieux lutter contre la fraude, en misant moins sur les rendez-vous en préfecture que sur le recoupement des fichiers des administrations, notamment celles qui accordent des prestations sociales. C'est dans ce sens que Bernard Cazeneuve précise « Savoir accueillir et intégrer ceux qui ont le droit de nous rejoindre. Cette immigration obéit à des droits, comme dans les grands Etats de droit et toutes les démocraties. Notre devoir, c'est d'accueillir dignement les personnes étrangères et, dès lors qu'elles peuvent rester, de leur donner tous les outils d'une intégration réussie ; il n'y a pas, en la matière, d'immigration subie ».

Mieux accueillir les étrangers en situation régulière en bénéficiant d'un cadre administratif moins contraignant demeure le principal axe de cette nouvelle loi dont les deux mesures phares sont une carte pluriannuelle et un passeport talent.

UNE CARTE PLURIANNUELLE

Environ 2,5 millions d'étrangers extracommunautaires (60% venant d'Algérie, du Maroc, de Turquie et de Tunisie) disposent d'un titre de séjour en France. Si 1,8 million d'entre eux ont la carte de résident de dix ans, les autres doivent affronter « un véritable parcours administratif du combattant », reconnaît le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve. « Nous soumettons des centaines de milliers d'étrangers à environ une dizaine de passages par an en préfecture. Comment s'intégrer quand on court de titre précaire en titre précaire ? » s'interroge-t-il. Pour diminuer ces allers-retours, la nouvelle loi propose donc la création de titres de séjour d'une validité de deux à quatre ans, qui seraient délivrés après un premier titre d'un an. Ce document est à mi-che-



min entre la carte de séjour valable un an, et la carte de résident de dix ans. Objectif, selon l'exécutif : éviter aux étrangers en règle des passages répétés et anxiogènes en préfecture. C'est la mesure phare du texte proposé : après obtention d'une première carte d'un an, les résidents étrangers pourraient se voir délivrer un titre de séjour de 2 à 4 ans. Il s'agit d'une stabilité, une perspective, une capacité à se projeter au-delà de quelques mois, et d'en finir avec les interminables files d'attente devant les préfectures. Les titulaires de cette nouvelle carte pourraient ensuite demander la carte de résident de 10 ans, renouvelable de plein droit, dont bénéficient aujourd'hui 1,8 million d'étrangers en France.

UN PASSEPORT TALENT

La France accueille environ 200 000 nouveaux immigrants réguliers chaque année, un chiffre à peu près stable depuis dix ans. La moitié sont là pour des raisons familiales, 60 000 pour des études, 20 000 pour des raisons humanitaires (réfugiés, malades, etc.) et à peu près autant dans un but professionnel.

Pour cette dernière catégorie, le texte prévoit un « passeport talent » de quatre ans pour les étrangers qualifiés ou ayant une compétence particulière (artistes, scientifiques, chercheurs, sportifs, créateurs d'entreprise...). Cette carte, qui regroupe sous une même bannière plusieurs titres de séjour existants, prévoit des conditions plus favorables que la

carte pluriannuelle générale : le ressortissant étranger y aura accès dès sa première admission au séjour en France, et pourra arriver avec son conjoint et ses enfants mineurs. En tout, quelques 10 000 personnes pourraient l'obtenir par an.

Savoir attirer les mobilités de l'excellence, de la connaissance et du savoir : la France terre des arts, des universités, de la culture, de la connaissance, ne doit plus jamais être une terre repliée sur elle-même. La circulaire Guéant qui fermait les portes aux chercheurs et universitaires, les restrictions à la délivrance du droit au séjour pour les étrangers talentueux, c'est terminé. ■

ERASMUS STUDENT NETWORK FRANCE LANCE SA CAMPAGNE «TICKETS POUR LE MONDE»



Tickets pour le monde !

Le réseau Erasmus Student Network France lance une campagne de promotion de la mobilité internationale pour inciter les jeunes à partir vivre une expérience à l'étranger, qu'ils soient lycéens, étudiants, jeunes diplômés, demandeur d'emploi ou en décrochage scolaire.

Après un lancement sur le web de la campagne qui a permis d'atteindre près de 150 000 internautes en une journée, des actions sont actuellement développées par les 800 bénévoles du réseau pour promouvoir la mobilité auprès du public : information sur les salons (en partenariat avec l'Etudiant et Studyrama), événements interculturels, café des langues, forums de la mobilité organisés par les associations...

La campagne sera développée vers d'autres actions et publics pendant 3 ans pour informer un public plus large : informer les apprentis, aller vers les jeunes en situation de décrochage scolaire...

Des kits de la mobilité ont été distribués

auprès des institutions par les bénévoles des 33 associations membres du réseau : des affiches, cartes postales et stickers construits par les bénévoles du réseau pour informer les jeunes de façon drôle et décalée en reprenant des références de films célèbres.

« 50 nuances d'Erasmus », « Jurassic Trip », « Harry Trotter » et autres détournements envahissent les réseaux sociaux accompagnés du hashtag #123partez sous forme de bannières et images à partager. De nombreuses ressources (dont les affiches à imprimer) ont été mises à disposition du public via le site www.ticketspourlemonde.fr

Le passeport de la mobilité internationale, édité avec le soutien de l'agence Erasmus+ France / Education et Formation présente différents programmes de mobilité existant ainsi que les aides financières et administratives mises à la disposition des jeunes. Cet outil est distribué en version imprimée par les associations et disponible gratuitement en ligne.



La campagne s'appuie également sur le témoignage et le retour d'expérience, la majeure partie des membres du réseau ayant vécu une expérience à l'étranger. Les différents événements permettront aux jeunes intéressés par la mobilité de rencontrer ces ambassadeurs de la mobilité et de poser leurs questions sur la mobilité. Certains de ces témoignages ont également été mis à disposition sur le site web pour découvrir différents programmes et expériences.

POURQUOI CETTE CAMPAGNE ?

La mobilité on s'en fait tout un film : les coûts du voyage et de la vie sur place, les clichés, l'éloignement... Mais il existe aujourd'hui de nombreux dispositifs qui permettent de pallier à ces freins et d'améliorer l'accès à la mobilité.

Quelque soit la situation sociale, l'âge, la durée et la nature du projet envisagé, partir à l'étranger doit être possible pour tous. De nombreux programmes ont vu le jour pour permettre de vivre une expérience à l'international (études, stages, volontariats, assistanats, chantiers internationaux...).

Pourquoi partir ? Parce que c'est un véritable atout pour les jeunes : donner un élan plus qu'avantageux à sa carrière professionnelle, apprentissage et renforcement des langues étrangères, développement de soi, ouverture d'esprit, gain d'autonomie et confiance en soi... Évoluer dans un contexte international permet également de développer des compétences transversales spécifiques favorisant une meilleure insertion professionnelle telles que l'adaptabilité, la productivité, la résilience ou bien encore la curiosité.

Pour toutes ces raisons, notre campagne vise à inciter les jeunes à exploiter ces différentes opportunités.

Cependant, il n'est pas question de s'adresser uniquement à la «communauté étudiante». Nous souhaitons atteindre les élèves du secondaire (collèges, lycées), les apprentis et les post-diplômés, ainsi que les jeunes en situation de décrochage (à savoir sorti précocement du système scolaire). De fait, le réseau Erasmus Student Network s'engage à renforcer les connaissances et à fournir des outils à ses différentes associations locales afin qu'elles soient en mesure d'apporter à tous ces jeunes, des conseils et les informations sur leur projet de mobilité. ■



6^{ème} édition du Tour de France Agir Ensemble

Dans un contexte d'impérative réhabilitation énergétique du patrimoine immobilier universitaire, et de nécessaire sensibilisation des usagers des campus sur cet enjeu, l'AVUF et l'ADEME, en partenariat avec la CDC, la CPU, la MGEN, l'association CIRCES et 18 CROUS organisent depuis 2010 le « Tour de France universitaire des gestes éco-responsables ». En 2015, cette opération a changé de nom pour devenir le : « Tour de France Agir Ensemble » Villes, Universités, Écoles, Étudiants, tous éco-responsables !

UNE OPÉRATION À DOUBLE OBJECTIF

L'immobilier universitaire constitue à lui seul près de 40% du patrimoine immobilier de l'État, qui n'a plus vraiment les moyens de l'entretenir correctement, de le développer et surtout de le rénover... De ce fait les collectivités territoriales seront appelées de plus en plus à cofinancer ces rénovations ; d'autant plus indispensables que les universités ou grandes écoles consacrent une part exagérée de leur budget à l'énergie, et qu'elles sont aujourd'hui souvent sous tension budgétaire.

Il y a déjà des universités bien engagées dans cette rénovation, et il est important que les étudiants et les personnels en amplifient l'impact par leurs comportements individuels : c'est le 1er but du Tour de France Agir Ensemble.

Mais pour que ces rénovations s'engagent sérieusement partout ailleurs, il est im-



portant d'avoir des étudiants et des personnels sensibilisés, qui puissent stimuler ou soutenir les gouvernances dans leur politique de développement durable : c'est le 2ème but du Tour de France Agir Ensemble.

FAVORISER L'ACTION INDIVIDUELLE AU PROFIT DU COLLECTIF

Les étudiants d'aujourd'hui appartiennent à une génération très sensible aux questions environnementales. Si certains d'entre eux, souvent dans le cadre d'associations, sont déjà acteurs d'initiatives concrètes en matière de développement

durable, ils peuvent être individuellement désemparés, voire démotivés devant l'ampleur de la tâche.

Une tâche qui paraît tellement énorme que la majorité d'entre eux pense que cela relève des politiques ou des instances internationales, et « qu'on n'y peut finalement pas grand-chose individuellement ».

Il en va un peu de même des personnels, enseignants chercheurs ou BIATOSS, chez qui l'on observe un décalage entre la conscience des enjeux et les actes concrets au quotidien au bureau ou au labo.

Il s'agit, dès lors, de favoriser les prises de consciences individuelles et de susciter le changement de comportement dans une logique de « campus durable ».

UNE 6ÈME ÉDITION LABELLISÉE COP21

Cette année, le Tour de France Agir Ensemble fait écho au contexte de mobilisation internationale contre le réchauffement climatique, permettant aux organisateurs d'obtenir le label COP21. L'opération s'est déroulée du 16 au 27 novembre 2015, dans 70 restaurants universitaires CROUS et 17 établissements d'enseignement supérieur.

Au final, pour sa 6ème édition, le dispositif a été déployé dans 26 villes¹ en France.

1 - Les agglomérations suivantes ont accueilli la 6ème édition du Tour de France Agir Ensemble : Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nanterre, Nantes, Orléans, Pau, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse, Tours ainsi que sur 5 ESPE d'Île-de-France (au sein des académies de Créteil, Paris et Versailles).

Sur les restaurants universitaires de ces agglomérations, 3 ateliers étaient proposés aux étudiants sur leur pause déjeuner : Un premier atelier illustrant l'impact environnemental d'une consommation de fruits et légumes hors-saison.

Un second abordant le thème du recyclage dans sa globalité : il rappelle les règles de tri simples du quotidien et invite les participants à adopter un comportement de consomm'acteur.

Un troisième dédié au climat, faisant directement écho à la tenue de la COP21, et confrontant les étudiants à l'impact de leurs comportements individuels en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

Afin d'aller à la rencontre des personnels des établissements d'enseignement supérieur et de les sensibiliser également à la démarche, un atelier sur les gestes éco-responsable dans le milieu du travail a été déployé dans 17 établissements².

2 - En 2015, ce sont 17 établissements présents sur 10 agglomérations qui ont accueilli l'atelier « Gestes Professionnels » : Aix-Mar-

seille Université, INSA Rouen, CESI Rouen, ESIGELEC Rouen, ENSA Normandie, ESITPA Rouen, Néoma Business School – campus de Rouen et de Reims, École vétérinaire de Toulouse, Université de Reims Champagne Ardennes, Université de Paris 10 Nanterre La Défense, Université de Rennes 1, Université de Nantes, Université de Lille, Université de Nice Sophia Antipolis, Université de Poitiers, Université de Rouen et Université de Toulouse III Paul Sabatier.

À l'occasion de cette édition, les partenaires de l'opération ont souhaité proposer aux participants de poursuivre l'expérience du Tour de France en rejoignant la plateforme www.agir-ensemble.net et participer à des défis écoresponsables. En réalisant cette opération, l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) et ses partenaires souhaitent promouvoir une approche positive de l'écologie, à portée de tous. Notre message est clair : chaque action individuelle bénéficie au collectif alors... Agissons Ensemble ! ■

INFO +

www.avuf.net
www.agir-ensemble.net



L'insertion **encore et encore** négligée

Par Daniel Lamar, Conseil en politiques de l'emploi – www.toutpourlemploi.fr

La loi pour l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013 a prévu de définir une « Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (StraNES) », précisant les objectifs nationaux pour les 10 ans à venir et proposant les moyens de les atteindre. Le rapport StraNES propose ainsi 40 propositions.

La lecture de ces propositions fait apparaître la très faible prise en compte de l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes diplômés. Le rapport apparaît ainsi comme en rupture avec la démarche antérieure qui fixait l'insertion professionnelle comme une mission principale à la fois des universités et des enseignants chercheurs.

UN PROJET D'AUGMENTATION DES EFFECTIFS DIPLÔMÉS

D'une part, le rapport propose une nouvelle augmentation des effectifs étudiants et diplômés : il s'agit d'atteindre un taux de 60 % de diplômés de l'enseignement supérieur dans une classe d'âge. Cette ambition traduit les vœux des établissements de grossir en taille, en budget et en influence, elle ne repose au aucun cas sur les besoins actuels du marché du travail. Cette approche quantitative ne comporte aucune précaution qualitative visant à assurer la formation à des diplômés de qualité.

D'autre part, le rapport préconise d'« augmenter le nombre des docteurs et développer l'emploi scientifique dans les secteurs économique et administratif ». Pour l'accès à emploi des docteurs, qui pose de graves problèmes surtout dans certaines disciplines, il est question de « Conditionner l'octroi du CIR à l'embauche de nouveaux docteurs à travers un système de bonus-malus pour développer l'emploi des docteurs dans les entreprises » et d'« adapter les concours et les procédures de recrutement dans les corps et cadres d'emploi de catégorie A de la fonction publique pour les titulaires du doctorat ». Ces pistes sont loin d'être sérieuses, elles ne peuvent fonctionner

qu'à la marge des effectifs de docteurs. Les docteurs ont naturellement des débouchés au niveau des postes d'enseignants-chercheurs dans les universités ou de chercheurs dans des organismes de recherche et également dans des établissements d'enseignement supérieur privés ou de recherche propres aux entreprises. Cette capacité d'embauche annuelle des docteurs est saturée en l'état actuel du marché du travail public et privé. D'une manière plus générale, le rapport propose de « Prolonger et amplifier le plan de créations d'emplois dans l'enseignement supérieur et la recherche » ; ce qui ne semble pas vraiment en phase avec les lois de finances 2016 et 2017.

UNE SÉLECTION À L'ENTRÉE DU CYCLE DE MASTER

Pour « sécuriser les parcours de formation à l'université », le rapport préconise de : « Favoriser l'insertion professionnelle après la Licence en développant les licences professionnelles articulées avec les parcours des licences générales, ainsi que l'acquisition de compétences transversales et transférables », « Assumer le Master comme un diplôme en deux ans : supprimer la sélection entre le M1 et le M2 et, après concertation, mettre en place, pour les formations en tension, un dispositif de régulation au bénéfice de la réussite étudiante dans des formations de qualité ».

Dans le contexte d'une augmentation du nombre de diplômés, ces orientations conduiraient à accroître les sérieux difficultés d'accès à l'emploi après la Licence, sachant que la multiplication du nombre de diplômés des licences professionnelles ne va pas de soi.

L'accès à l'emploi post master 2 marque

déjà sérieusement le pas, avec la multiplication du nombre de diplômés délivrés, l'hétérogénéité de la qualité de ces diplômés et leur correspondance très variable par rapport aux emplois existants. À ce jour, la « production » de master2 d'université ou d'école est très largement supérieure aux besoins du marché du travail comme le prouvent les chiffres d'insertion professionnelle : durée d'accès à un emploi en CDI, proportion de déqualification des postes, fréquence de bas niveau de salaires, etc. (voir la récente étude de l'APEC).

UN DÉVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le rapport préconise d'« inciter les entreprises à investir dans l'enseignement supérieur et mieux orienter les fonds de la formation professionnelle vers le supérieur ». Cet objectif est repris dans plusieurs propositions avec un objectif de « conquête » de 10% du marché de la formation professionnelle d'ici à 2025 (contre les 3,1% du marché actuellement). En 2013, 130 000 apprentis étaient inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur. Le rapport prône le développement de l'alternance avec un objectif de 165 000 étudiants en apprentissage par an d'ici 2020, et 200 000 par an d'ici 2025. Mais, la motivation de ces propositions est de permettre aux universités de diversifier leurs financements.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS NÉGLIGÉE PAR STRANES

La démarche générale à mener en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants n'est pas assurée par le rapport StraNES. L'intérêt des étudiants semble négligé au profit de la logique de gestion des établissements universitaires. ■

Info +

www.toutpourlemploi.fr

Un plan national pour repenser la vie étudiante face aux nouveaux défis

Par François Perrin, rédacteur

En juillet dernier était remises au Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche les conclusions de la concertation pour l'élaboration d'un Plan national de vie étudiante (PNVE). Un document proposant des dizaines de pistes de réflexion pour repenser entièrement le quotidien sur les – et autour des – campus universitaires, et qui revêt un caractère tout particulier depuis les derniers événements.

Sur les 54 propositions reçues par la ministre Najat Vallaud-Belkacem début juillet, le Président de la République a détaillé publiquement le 1er octobre les 35 retenues en vue de l'établissement du PNVE. Nées d'une concertation menée du 20 mai au 26 juin, leur objectif déclaré était de « mettre l'accent sur l'étudiant acteur de son propre parcours vers l'autonomie, disposant des moyens d'accéder à ce nouveau statut. » Le constat était donc posé : à l'heure actuelle, l'étudiant n'est pas encore pleinement acteur dudit parcours, puisqu'il s'agit de lui accorder un « nouveau statut. »

Pour ce faire, il s'agissait à la fois d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexions, et de réaffirmer certaines politiques déjà esquissées ou mises sur pied. Les chantiers étaient nombreux, du renforcement de l'accès aux droits à la valorisation de l'engagement étudiant, en passant par l'amélioration des conditions de vie et d'études ou la sécurisation des parcours. Les 35 mesures finalement adoptées ont ainsi découlé des échanges au sein de quatre groupes de travail – démarches administratives et accès aux droits, conditions de vie et d'étude, santé des étudiants, dynamisation de la vie de campus et de l'engagement des étudiants.

Le président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et de la commission « vie de l'étudiant et questions sociales » de la Conférences des présidents d'Université, Gilles Baillat, était

d'ailleurs l'animateur de ce quatrième groupe, « constitué de 25 participants très assidus, autour de quatre réunions très rapprochées. La quasi-totalité de nos préconisations a d'ailleurs été reprise dans les mesures. » Parmi les 14 présentées par le groupe de travail, 11 ont en effet été retenues.

Si l'on peut regretter l'abandon de pistes comme les mesures 44 (« Investir dans les infrastructures centrées sur la vie de campus, en répondant notamment à l'appel à projet prévu dans le cadre du Fonds européens d'investissement stratégiques »), ou 54 (« Enrichir le dossier d'accréditation des établissements d'un volet dédié à la vie étudiante et des campus »), trois autres notamment, portées par l'Afev, ont été intégrées dans le texte : la valorisation et la reconnaissance dans les formations de l'engagement étudiant, la facilitation du parcours et la protection des étudiants qui s'engagent, et le développement du service civique dans l'enseignement supérieur.

« Il faut redonner de la valeur à l'engagement, confie Gilles Baillat, et faire accepter le fait que l'étudiant n'est pas qu'un usager des formations qu'on lui dispense, mais un individu qui se construit une expérience de vie : par ses études, bien sûr, mais aussi grâce à toutes les activités qu'il pratique au même moment. Les trois propositions de l'Afev n'ont d'ailleurs pas fait l'objet de débats contradictoires au sein du groupe. » Mais il reste du chemin à parcourir : « Cette meilleure reconnais-

Quel rôle ?

La commission de la vie étudiante et des questions sociales de la CPU instruit les dossiers, émet des avis et prépare les positions de la Conférence relatives à l'environnement extracurriculaire de l'étudiant, c'est à dire aux conditions matérielles qui concourent à sa réussite académique et à son épanouissement personnel en tant que citoyen (accompagnement social, santé, logement, restauration, engagements associatifs, sportifs, participation à la démocratie universitaire, etc.). Cette mission participe de la création d'une communauté universitaire liée par le même sentiment d'appartenance et de fierté.

La commission traite également des conditions d'accueil de publics spécifiques, en particulier les étudiants handicapés, mais aussi les étudiants sportifs, engagés, salariés, étrangers...



Gilles Baillat président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) préside de la commission Vie de l'étudiant et questions sociales de la CPU. ■

Info + www.cpu.fr



sance doit être intégrée dans l'expérience enseignante : certains ne voient toujours pas les étudiants comme des acteurs, individuels ou engagés dans des associations. » L'URCA, par exemple, sans revendiquer sur ce sujet le même degré d'avancement que l'Université Paris-3, a mis en place des UE libres, sur la formation des étudiants à l'exercice des responsabilités administratives ou électives.

Pour ce professeur en sciences de l'éducation, les choses sont très claires : « C'est la recherche qui fait la notoriété des universités, mais c'est de plus en plus de leur campus que dépend leur attractivité. » Un campus forcément ouvert, selon lui, une intégration concrète de ce dernier dans la ville, en lien avec son environnement immédiat. Une conviction qui prend un sens particulier au moment où « à Reims, la décision a été prise de rassembler tous les étudiants et personnels universitaires sur un Grand Campus, à l'horizon 2020, pour

leur proposer un lieu de vie plutôt qu'un simple lieu de passage »... et désormais dans un contexte où, après les attentats du 13 novembre, « l'alternative s'est posée de manière claire : veut-on des campus repliés sur eux-mêmes, bunkerisés en quelque sorte, comme l'espèrent certains présidents d'université, ou les ouvrir au contraire, pour travailler sur les interstices, organiser les relations entre le campus et son environnement direct ? »

Le futur Grand Campus de Reims s'installe en effet dans un quartier réputé difficile - « Moins sensible qu'ailleurs, précise Gilles Baillat, mais c'est tout de même là qu'habitaient les frères Kouachi... » -, il faut donc multiplier les « apprivoisements mutuels » : en plus d'initiatives comme celles menées par l'Afev depuis des années dans ces quartiers, le président de l'URCA indique « des choses à développer dans le domaine du sport, des équipements universitaires mutualisés avec les

collectivités – des équipements partagés, qui devraient participer au brassage social », ou encore l'idée de rendre le futur centre de soins du campus « accessible à la population environnante. »

Sans oublier, bien sûr, « d'universitariser », en quelque sorte, l'environnement immédiat, par exemple à travers les Kaps, et une politique d'habitat étudiant au cœur des quartiers », et de mener un travail de fond sur les représentations mutuelles de la population étudiante et de celle qui ne l'est pas. « Ce n'est d'ailleurs pas pour rien, conclut Gilles Baillat, que nous avons préféré, à d'autres thèmes importants, pour le colloque de la CPU en mai prochain, celui de la vie de campus. La prise de conscience est réelle, les idées sont vivantes, en progression : reste à les traduire dans les faits. » ■

INFO + www.cpu.fr

Un Kap's dans le 13^{ème}

Par Magali de Exposito, chargée de communication Afev

Cinq ans qu'elles existent et que leur réseau s'agrandit en France, avec désormais vingt-deux villes pour les accueillir. Mises en place par l'Afev, les Kaps – pour « koloc' à projets solidaires » – permettent à des étudiants d'intégrer une colocation dans un logement à loyer modéré, de s'engager dans un projet citoyen mis en place avec et pour les habitants, et de participer à la vie d'un quartier pour défendre concrètement la cohésion sociale. Echange de services, lutte contre l'isolement, accompagnement des élèves en difficulté... les étudiants organisent un réseau de solidarité à l'échelle du quartier.

Cette année, à la rentrée universitaire 2015-2016, une toute nouvelle résidence Kaps a été inaugurée dans le 13^e arrondissement de Paris. Le CROUS de Paris se mobilise avec l'Afev pour favoriser la colocation étudiante à projets solidaires dans deux quartiers qui relèvent de la politique de la ville de Paris. Ainsi, 54 logements en colocation au total sont proposés : 20 dans le 18^e (33 places supplémentaires l'an prochain) et 34 dans le 13^e.

Pierre Dahlab, 23 ans, étudiant en master 2 d'économie sociale et solidaire est dans une colocation de la résidence Vincent Auriol (13^e) avec trois filles, il est ravi, ça se passe très bien. Originaire de Haute-Marne, il ne connaissait personne à Paris, encore moins les personnes avec qui ils cohabitent aujourd'hui. Lorsqu'on débarque dans une nouvelle ville, l'école et l'engagement dans une association sont souvent un moyen de constituer son réseau social.

« Quand je me suis inscrit à la fac, il y avait un onglet sur le site avec les possibilités de logement pour les étudiants qui viennent d'arriver à Paris. Et il y avait la colocation solidaire. Après avoir découvert ce que c'était, j'ai envoyé une candidature dans la foulée. Pour être admis dans la colocation, il y a quelques étapes à franchir. Au printemps, j'ai d'abord passé un entretien collectif, nous étions quatre jeunes, pour mesurer nos motivations. Puis j'ai passé un entretien individuel en août et j'ai eu la réponse en septembre. »

Lucie Piotrkowski, 20 ans, étudiante en histoire à Paris 1, est quant à elle, originaire de Nancy. Avant d'arriver à Paris, elle a fait deux ans de classes préparatoires à Strasbourg. « En sortant de prépa, j'avais envie de m'investir sur l'année dans un projet de solidarité. Celui-ci m'a semblé parfait, très concret et dans la lignée de mes projets ».

Les Kaps représentent aujourd'hui une

solution pour pallier les difficultés des étudiants pour se loger, mais elles demandent un vrai engagement de leur part. En plus du projet solidaire mené avec la colocation (en moyenne 4h/semaine), les jeunes accompagnent aussi individuellement 2h/semaine un enfant en difficulté dans son parcours éducatif, c'est l'action de référence à l'Afev. « Le concept m'a énormément plu dès le départ et le coût du loyer est un vrai avantage quand on n'a pas accès à la Bourse ou aux logements du CROUS » rappelle Pierre. « Un élément moteur dans ma décision était de pouvoir découvrir de nouveaux projets. Par exemple, j'accompagne aussi une petite fille en CM1 dans sa scolarité. »

Pour Lucie, c'est la même chose « J'accompagne une petite fille de 8 ans en CE2, près de ma résidence. On se retrouve au sein de la maison de quartier car il y a trop de monde chez elle pour pouvoir se concentrer. Il y a beaucoup de structures sociales sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. L'arrondissement est plutôt grand, mais l'intégration dans le quartier est bonne. »

La spécificité des Kaps est de co-construire le projet avec les habitants. « Le vrai atout pour moi était de vivre dans le quartier ou j'allais intervenir, et d'être avec eux. » explique Lucie. Les étudiants n'imposent rien, au contraire, ils les écoutent, recueillent leur opinion, leur proposition et leur besoin pour que chacun adhère et participe au projet qui sera mené ensuite collectivement. C'est aussi une clé pour que le projet soit pérenne au-delà de l'intervention des jeunes.

« Pour l'instant, le projet en est à un stade très précoce, on prend le temps de faire du porte à porte pour se présenter auprès des habitants, raconte Pierre. Notre première action sera d'organiser une rencontre pour voir ce que les habitants veulent voir évoluer dans le quartier. Nous y laisserons une boîte à idées et un questionnaire à remplir pour bien connaître et identifier leurs besoins. On ne veut pas se précipiter afin de faire les choses bien et de manière réfléchie. »

Pour Lucie et ses colocataires, le premier événement a eu lieu dimanche 13 décembre. « Les premiers contacts en

porte à porte étaient encourageants, les habitants se sont révélés motivés, ils nous suivent ! Nous avons décidé ensemble de faire un goûter participatif, chacun a amené une préparation de son choix avec la recette pour la faire découvrir aux autres, c'était une première prise de contact avec les habitants que l'on souhaitait conviviale. »

Ils ont hâte de débiter les projets sur le terrain, et ont conscience qu'un an c'est court. Quand on leur demande comment ils imaginent la suite, elle est très conditionnée par leur vie d'étudiants. « Je continuerai l'année prochaine si je reste à Paris, mais pour l'instant, je ne sais pas où je serai » explique Lucie. « Au-delà d'un an, la condition pour continuer est d'être toujours étudiant, donc je ne pourrai pas poursuivre car je suis à la fin de mon cursus » regrette Pierre.

Les candidats aux Kaps ont donc toute leur chance pour rejoindre ce projet qui a encore de longs jours devant lui. ■

INFO + kolocsolidaire.org



Les nouvelles générations **porteuses** **des capitales de demain**

Par Jérôme Sturla, Directeur du Lab'Afev- www.lab-afev.org

Le Centre de civilisation française et d'études francophones (CCFEF) de l'Université de Varsovie a organisé une conférence sur le thème « Les nouvelles générations porteuses des capitales de demain ». Cette réflexion s'inscrit dans le cadre des liens étroits qui existent entre l'Université, son Centre du Volontariat et la ville de Varsovie, et fait suite à d'autres conférences du Centre sur ville et participation citoyenne, ou encore ville communauté citadine.

La récente rencontre a porté une attention particulière au rôle que doivent jouer les nouvelles générations, singulièrement la population étudiante, dans l'émergence de la « smart city ». Ce phénomène est le sujet de bien des projets dans les métropoles européennes. Il est censé bouleverser les usages et les codes des habitants qui résident ou travaillent au cœur des grands ensembles urbains.

Afin de mieux appréhender ces mutations de nombreux intervenants ont évoqué la mission interdisciplinaire demandée par la ville de Varsovie à son Université la plus importante. Cette démarche, relayée par le Centre du volontariat, participe d'une stratégie de la capitale polonaise pour qui le capital humain est tout aussi important que la topologie du territoire. Elle vise à impliquer des étudiants-chercheurs, à partir de la méthodologie de l'observation participative, pour repérer et référencer les initiatives locales mises en œuvre par des catégories sociales dites « créatives ». Ces dernières contribuent au développement de la métropole et façonnent son identité grâce aux images, styles de vie ou innovations qui se diffusent à partir, notamment, d'activités culturelles ou de modes de vie urbain qui

relèvent souvent de la nouvelle économie. Ceux-ci reposent de plus en plus sur l'utilisation des technologies numériques et favorisent l'émergence de la fameuse « smart city ».

Ainsi, la ville intelligente suscite des interactivités et des interactions d'un type nouveau qui peuvent être sources d'inspiration pour les décideurs publics mais également génératrices de fractures sociales. C'est le sens de la contribution de l'AFEV à cette conférence. En effet, le contenu de bon nombre d'interventions laissent penser que dans les métropoles les individus sont tous libres, autonomes et dotés d'un formidable potentiel créatif. De ce fait nous vivrions, désormais, dans le monde merveilleux de la société de la connaissance avec comme nouvel icône, les smart cities.

Cette vision de la ville contemporaine mérite d'être nuancée pour ne pas occulter le fait que des pans entiers de la population, singulièrement une frange importante de la jeunesse, sont déjà ou risquent d'être exclus de ces mutations qui se structurent à partir de l'économie circulaire, la société du partage, le coworking, les démarches participatives...

Ces dynamiques sont réservées à ceux qui en maîtrisent les codes et les usages. Par exemple, les espaces ressources qui relèvent des tiers lieux sont souvent concentrés au cœur de métropoles, elles-mêmes connectées entre elles.

Face à ces nouvelles inégalités il est nécessaire d'innover dans un contexte où les politiques d'intervention économique et sociale se territorialisent en devenant de plus en plus horizontales.

Ceci implique que des corps intermédiaires en mutation nouent de nouvelles alliances entre les collectivités publiques, les établissements d'enseignement supérieur et le monde économique. Les publics en difficultés doivent bénéficier de ce cercle vertueux qui mixe et mobilise des ressources à l'échelle d'un territoire. Pour cela, les finalités de l'action publique et associative doivent être éducatives mais aussi à visée d'insertion professionnelle.

La smart city doit certes profiter au mieux à ceux qui en maîtrisent déjà les codes et les usages mais doit aussi intégrer à cette dynamique des populations et des territoires pour lesquels cette réalité est soit inconnue soit inaccessible en l'état. ■

Paul Gradvohl est Directeur du Centre de civilisation française et d'études francophones de l'Université de Varsovie

En quoi, à Varsovie, les nouvelles générations qui maîtrisent les outils numériques influent-elles sur les usages de la ville ?

Paul Gradvohl : Ici nous constatons deux mouvements. D'une part des entreprises et les autorités municipales travaillent ensemble pour favoriser le développement de l'utilisation des données ouvertes sous forme d'applications pour téléphones intelligents. Il s'agit de faciliter la vie du citoyen qui repère ainsi facilement les services, ou se repère plus aisément dans des environnements de type centre commercial ou gare. Et les jeunes programmeurs sont mis à contribution par des concours ouverts largement. Ainsi quand Orange a accueilli la conférence, on a pu voir l'intérêt de cette société pour une prise en charge des nouvelles technologies par des acteurs autonomes, et même une conscience assez aigüe de la nécessité du débat sur les nouvelles formes de la protection de la vie privée.

Mais ce type d'initiative ne peut suffire à modifier les comportements majoritaires et les peurs sociales. Ainsi se développent des enclos résidentiels privés qui finissent par nuire au vivre ensemble de façon assez évidente. Entre souvenir d'un communisme qui imposait l'uniformité et peur d'une globalisation éradiquant les spécificités locales, régionales, nationales ou européennes, les perspectives de smart city à Varsovie ne peuvent s'imposer sur la base du seul charme des technologies de demain. Sur ces questions les jeunes ne sont pas particulièrement actifs, sauf sans doute dans le domaine artistique. Les usages de la ville dans la jeunesse sont marqués comme ailleurs par des lieux de rencontre spécifiques, et certaines pratiques culturelles partagées mais dont Internet éclate l'inscription spatiale. La vie sur les campus est ainsi un peu plus marquée qu'en France.

Quel regard portez vous sur le phénomène des smart cities ?

Paul Gradvohl : En tant que tel, c'est un phénomène quasi-inexistant. Sauf à considérer Dubai ou autre champignon technologique poussant dans un univers à fort degré de ségrégation sociale et nationale comme des modèles. En Europe on avance à peine sur le volet économie d'énergie. Mais l'instauration d'une formation (scolaire ou universitaire) citadine et citoyenne adéquate n'existe pas. Or les responsabilités de chacun face aux choix technologiques et sociétaux qui leur sont associés vont s'accroître rapidement, sauf à envisager une mutation technocrato-bureaucratique qui ferait regretter les dictatures à l'ancienne. Pourtant le citoyen intelligent et responsable, qui s'engage pour la chose commune, la Res Publica, semble de moins en moins être l'ambition de nos systèmes de formation, et ce n'est pas mieux si on considère les consommateurs rêvés par les systèmes commerciaux. Pourtant le paradoxe est que bien des entrepreneurs, bien des enseignants et responsables politiques ont conscience des dangers du présent aveuglement et des urgences, au-delà du dérèglement climatique. Donc non seulement il n'y a pas de smart city pour l'instant, mais les conditions pour qu'elles existent, du point de vue de l'engagement citoyen qu'implique l'intelligence collective qu'une telle ville suppose, sont encore bien incertaines. Heureusement, si je puis dire, les menaces climatiques et les coûts écologiques et en termes de budget-temps des transports contraignent à minima d'agir dans ce domaine.

Croyez vous en l'implication sociale et urbaine des universités ?

Paul Gradvohl : Faut-il être croyant ? Acceptons plutôt l'idée que, malgré une tendance majoritaire à former des managers qui croient diriger des moutons et le règne de la passivité dans les enceintes académiques (du moins statistiquement, voir la participation aux élections en milieu étudiant), le carriérisme et l'égoïsme, qui semblent les vertus cardinales transmises souvent



autant implicitement qu'explicitement, ne sont pas nécessairement les seuls vainqueurs des évolutions actuelles. Le vide sidéral de la pensée technocratique pousse des jeunes à chercher autre chose, et pousse les institutions universitaires qui sont méprisées et tenues en suspicion à affirmer que l'universel désir et besoin de connaissance exige un ancrage social fort. L'époque des clercs au service d'une Église (fût-elle étatique) est passée. Il est de la responsabilité des universités de penser la démocratie et la ville de demain, tout en s'engageant dans la cité pour que leurs membres y puisent des expériences humaines qui nourriront la réflexion. De nos jours on trouve de tout à l'université : un attachement aux fonctions cléricales, du désespoir, mais aussi un désir de transgression des cloisonnements et de création. C'est une des dimensions du phénomène plus large qu'est la résistance aux peurs qui engluent nos sociétés du bien-être en péril. Et si les universités ne prennent pas leur pleine place dans cette résistance, elles périront. D'une certaine façon, un universitaire doit donc « croire » en l'implication sociale et urbaine de son institution, au moins dans la mesure où il croit en l'avenir de la démocratie. ■

INFO +

(<http://www.okf.uw.edu.pl/fr/>).



L'ORSU a été initié par l'Afev et UNICEF France, en association avec l'ARF, l'AVUF et la CPU, avec le soutien de la Caisse des Dépôts et en partenariat avec Universités & Territoires. Le comité d'orientation est présidé par Jean-François Balaudé, président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Retrouvez les contributions et bonnes pratiques de l'ORSU. www.orsu.fr

UN ENGAGEMENT EN DIRECTION DES TERRITOIRES

Depuis 2007, l'Université Laval s'inscrit dans une démarche de développement durable. Pour elle « *une société ne peut se développer véritablement sans un engagement réel des personnes qui la constituent* ».

Parmi les programmes développés par l'université, la Boutique de science Accès savoirs a pour mission de rapprocher le monde universitaire et la société civile, notamment les organismes à but non lucratif actifs à Québec, mais aussi au Québec en général ou dans des pays en développement. Pour l'université, « *l'objectif est de démocratiser la science et l'accès aux savoirs en faisant en sorte que la science vienne répondre à des problématiques réelles identifiées par la communauté et que les savoirs soient accessibles librement pour tous.* » Le principe consiste à jumeler gratuitement des étudiants et des étudiantes à des projets proposés par différents organismes en lien avec leur discipline d'étude. Ces projets sont alors intégrés aux activités pédagogiques d'un cours et se réalisent sous la responsabilité d'un ou d'une professeure. Les enjeux de ce programme sont de trouver un équilibre entre la demande de l'organisme et la faisabilité du projet pour les étudiants, en termes de temps et d'objectifs académiques. Les connaissances qui en découlent sont ensuite diffusées sur le site Internet d'Accès Savoirs afin de faciliter la circulation de la connaissance.

Accès Savoirs, la boutique de sciences de l'Université Laval

Par Julie Testi, chargée de mission de l'ORSU

L'Université de Laval est l'une des universités les plus importantes du Canada, en accueillant chaque année plus de 48 000 étudiants. Cette université est impliquée depuis plusieurs années dans une démarche visant à développer la responsabilité sociale de l'université.



Depuis la mise en place du projet pilote en 2013, ce sont 611 étudiants qui ont travaillé pour 69 organismes, réalisant un total de 84 projets. Parmi les actions mises en place, en 2014, des étudiants de la faculté de Sciences sociales ont travaillé avec un collectif de citoyens (collectif Fardoche) à la réalisation d'une étude en vue de l'ouverture d'un marché de fruits et de légumes au sein d'un quartier résidentiel. Cette expérience leur a permis d'expérimenter le « métier de sociologue » dans de vraies conditions. Au-delà d'un approvisionnement alimentaire, ce projet a vocation à créer de l'animation et du lien social au sein d'un quartier périurbain qui constitue l'un des quartiers les plus défavorisés de la basse-ville de Québec en termes de conditions démographiques, économiques et sociales. Les étudiants ont donc réalisé une étude de marché quant à la pertinence de cette implantation pour le compte du collectif.

UNE ACTION CRÉATRICE DE LIEN ENTRE L'UNIVERSITÉ ET LES COMMUNAUTÉS

Les retombées de ces actions sont multiples. Pour les étudiants, il s'agit d'une expérience réelle et concrète dans leur domaine d'étude. Ils développent leur

implication citoyenne et leurs connaissances du milieu communautaire, tout en ayant l'opportunité de voir leurs travaux utilisés par un organisme. C'est également la possibilité pour les enseignants de faire découvrir de nouveaux terrains de recherche à leurs étudiants et de développer une pédagogie dynamique et pragmatique. Pour les organisations membres du projet, elles bénéficient gratuitement d'un regard externe et de l'expertise du milieu universitaire.

Le lien ainsi créé entre la communauté universitaire et les organisations du territoire s'inscrit dans une vision de développement durable et de responsabilité sociale, en favorisant le maillage entre les étudiants et les organismes de la société civile. ■

Info +

www.accesssavoirs.ulaval.ca
<https://vimeo.com/108245935>



Former un citoyen critique, capable techniquement, **mais conscient des enjeux de société**



Initialement journaliste dans les années 60, puis professeur, doyen de l'extension et vice-Président de l'Université de Brasilia dans les années 70, Marco Antonio Rodrigues Dias a ensuite dirigé pendant vingt ans la division de l'enseignement supérieur de l'Unesco (1981-1999), avant de travailler pour l'Université des Nations-Unies, puis consultant international sur les questions d'éducation.

L'actuelle capitale du Brésil, Brasilia, est sortie de terre ex nihilo le 21 avril 1960. Pour un Français, cela peut paraître étrange...

Marco Antonio Rodrigues Dias :

Pourtant cela existe ! D'autres villes sont parties de zéro. Rien qu'au Brésil, trois capitales d'États sont dans ce cas. On peut aussi parler d'Astana, en Asie,

la nouvelle capitale du Kazakhstan depuis le 10 décembre 1997 - célèbre pour son architecture avant-gardiste-, ou de Yamoussoukro, capitale depuis mars 1983 de l'ancienne colonie française de Côte d'Ivoire. Brasilia n'est donc pas un cas unique.

Au Brésil, depuis le début de la colonisation par les Portugais, en 1500, la « civilisation » brésilienne se concentrait sur les côtes maritimes, laissant un grand vide dans l'arrière-pays. Transférer la capitale vers le centre géographique du pays était un rêve, prévu dans la Constitution de 1891, quand le Brésil était encore un Empire dominé par des monarques. Mais c'est Juscelino Kubitchek, un descendant de Polonais, ancien maire de Belo Horizonte et gouverneur de Minas Gerais qui en avait fait la promesse, lors de la campagne présidentielle qu'il a remportée en 1956. Il l'a inaugurée en 1960, visant

une population de 500000 personnes en 2000 - elle en compte aujourd'hui près de trois millions.

La création de Brasilia a facilité la dispersion de la population dans le pays, et une meilleure répartition des services publics sur tout le territoire national. Du point des objectifs à atteindre, c'est une réussite, même si le modèle de développement à l'œuvre au Brésil – un capitalisme sauvage – a causé de nombreux maux. Mais les conséquences d'un système pourri auraient existé de toute façon, avec ou sans la construction d'une nouvelle ville.

Quels ont été les limites de ce rêve ?

Marco Antonio Rodrigues Dias

: La réalité sociale est plus forte que le rêve. Niemeyer et Lúcio Costa, avec le soutien du Président Kubitschek, ont rêvé d'une ville socialiste dans un pays capitaliste. Où le fonctionnaire subalterne d'un ministère aurait pu avoir comme voisines immédiates de hautes personnalités gouvernementales. Cela n'a pas marché. En peu de temps, le fonctionnaire subalterne a vendu son appartement et est parti s'installer dans les villes satellites, comme dans toutes les grandes villes du monde. Mais à Brasilia, des experts en urbanisme, en architecture et en sociologie – comme le professeur Geraldo Nogueira Batista, et un groupe constitué autour de l'Institut des Architectes de Brasilia – travaillent encore sur le projet d'une ville démocratique. Et en attendant, j'insiste toujours sur le fait que les créateurs de Brasilia avaient conçu une ville jardin. Ils ont réussi au moins partiellement. Quand on est à Brasilia, l'impression



est totalement différente de celle par exemple éprouvée à Hongkong, ou dans ce quartier de Rio que ses habitants ont immédiatement surnommé « selva de pedra », la « forêt en pierre ». Il sera toujours préférable de vivre dans une ville comme Brasilia, avec 150 millions de m2 d'aire verte et 5 millions d'arbres dans son plan pilote, qu'à Beijing, Hong Kong ou même New York.

En quoi Paulo de Tarso Santos, maire de Brasilia en 1961, a-t-il joué un rôle important sur l'éducation au Brésil ?

Marco Antonio Rodrigues Dias :
On a oublié en grande partie son héritage, alors qu'il a été un personnage important dans l'histoire de la ville, comme du pays tout entier. Catholique, lié aux courants progressistes de l'église, conseiller municipal de São Paulo en 1955, aux côtés du futur président Jânio Quadros, puis député fédéral, il devint Ministre de l'Education en 1963. Il a immédiatement lancé une campagne nationale d'alphabétisation, et attiré à Brasilia une équipe incluant le fameux Paulo Freire, mais aussi Roberto Freire, Herbert José de Souza, Lauro de Oliveira Lima, Lauro Bueno de Azevedo... J'ai d'ailleurs été membre de cette équipe, en tant qu'assesseur parlementaire. L'élite brésilienne ne lui a jamais pardonné d'avoir, en peu de temps, transformé la base de l'éducation nationale, en remplaçant les experts nord-américains par l'équipe de Paulo Freire. Il fut emprisonné en avril 1964 par les militaires – qui ont aussi provoqué l'exil de Paulo Freire, dont les idées continue à se répercuter dans le monde entier - et s'est exilé au Chili, où il a travaillé avec les Nations-Unies. Son dernier poste public a été celui de directeur du Memorial de l'Amérique Latine, à São Paulo, en 1991.

Qu'est-ce qui a fait la spécificité de l'Université de Brasilia ?

Marco Antonio Rodrigues Dias :
Le principal créateur de l'Université de Brasilia, Darcy Ribeiro, était un pragmatique. Le modèle d'organisation de l'Université existait déjà ailleurs, sur la base de l'exemple nord-américain, et aujourd'hui celui visé en Europe par le processus de Bologne. La réelle différence était l'objectif à atteindre : le modèle des États-Unis visait à la formation de cadres et d'exécutifs pour le système capitaliste dominant, Darcy Ribeiro voulait former un citoyen critique, capable techniquement, mais conscient des enjeux de société et préparé pour contribuer à la construction d'une société plus juste. C'est une question de philosophie qui est toujours valable.

Où en est l'enseignement supérieur aujourd'hui au Brésil ?

Marco Antonio Rodrigues Dias :
Il y a de tout dans les universités brésiennes : le plus haut niveau et des écoles dont le seul intérêt est le profit de leurs propriétaires. Le gouvernement néolibéral de Fernando Henrique Cardoso, juste avant le début du présent siècle, a approuvé des décrets qui ont favorisé la conception mercantile de l'éducation. La crise politique, institutionnelle et financière au Brésil, en 2015, n'est pas de nature à faciliter la tâche de ceux qui dirigent les universités publiques brésiennes en ce moment. ■



Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afev, l'AVUF, l'ADELE et la CPU
ISSN 2263-8431

Directeur de la publication :
Nicolas Delesque
Gérant :
Philippe Campinchi (PCC)

Remerciements : Daniel Lamar, Yoan Pompet, François Perrin, Philippe Quéré, François Rio, Élise Renaudin, Jérôme Sturla, Julie Testi.

Crédits photos et iconographies :
DR, Fotolia, DR (illustration).

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT
Parties prenantes : Convention particulière

Universités & Territoires :
Tél : 0684606274
E-mail : redaction@universites-territoires.fr



Association interprofessionnelle des Résidences Étudiants et Services

